

<https://enseignants.se-unsa.org/Primes-en-Rep-pour-le-SE-Unsa-c-est-3-000-EUR-pour-tous>



Primes en Rep+ : pour le SE-Unsa c'est 3 000 Euros pour tous

- Mon argent et moi - Mes indemnités et primes -



Date de mise en ligne : lundi 2 juillet 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Annoncée par le candidat Macron, la prime de 3 000 Euros pour les personnels en Rep+ devrait voir le jour. Mais elle serait assortie de conditions déconnectées de la réalité du métier.

Le SE-Unsa est favorable à une reconnaissance des conditions d'exercice par un apport financier non négligeable. Mais il ne cautionne nullement que cela soit différencié d'un personnel à l'autre selon l'équipe dans laquelle il exerce.

Le ministre Blanquer suggère que ces 3 000 euros soient découpés en deux parts :

- une part fixe
- une part modulable dépendante de la validation et de l'évaluation du projet d'établissement/d'école.

Tous les personnels en Rep+ toucheraient la part fixe alors que la part modulable ne serait pas automatique.

Les projets d'école et d'établissement existent déjà, monsieur le ministre !

Et s'il existe des endroits où les équipes jouent pleinement le collectif c'est bien en éducation prioritaire !

D'ailleurs, pourquoi ne pas associer les AED et les AESH, alors que le projet est « vendu » comme un moyen de favoriser l'investissement de l'équipe éducative ?

La proposition initiale du candidat Macron n'était pas alambiquée. Pourquoi la tordre pour en faire une usine à gaz déconnectée des dynamiques réelles des écoles et établissements ?